

Boucle des coteaux de Castillon-la-Bataille



Visorando



Randonnée n°119524

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Vous êtes à Castillon-la-Bataille où a pris fin la Guerre de Cent Ans entre les Français et les Anglais en 1453.

En terre d'histoire, cette balade vous mènera sur les coteaux dominant la ville et la Dordogne.

Durée :	2h 50	Difficulté :	Facile
Distance :	8,16 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	163 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	160 m	Commune :	Castillon-la-Bataille (33350)
Point haut :	102 m		
Point bas :	23 m		



Description

(D/A) Le départ se fait depuis la gare de Castillon la Bataille. En tournant le dos à la gare et descendre sur l'Avenue Gambetta. Prendre la première rue à droite et emprunter le tunnel qui passe sous la voie de chemin de fer. À la sortie de ce tunnel, tourner à droite et suivre la Rue Montesquieu qui longe la voie ferrée. Arrivé au cimetière, continuer sur la route en face.

(1) Prendre à gauche le second chemin (après le cimetière) entre les vignes. Arrivé en haut, entrer dans le bois et prendre le chemin sur la droite. Au bout, tourner à gauche puis en haut, à droite.

Tourner ensuite à gauche pour monter jusqu'au hameau d'Horable.

(2) Prendre à droite à la route goudronnée et traverser le hameau. À la sortie de ce dernier, vous avez une très belle vue sur le Château de Castagens. Suivre la route.

(3) Au croisement, prendre à gauche vers le lieu-dit « La Brande ». Au carrefour qui suit, continuer tout droit. Passer devant l'entrée de la maison de La Brande et monter tout droit dans le bois.

À la débouchée de ce chemin, suivre tout droit le chemin jusqu'à la route goudronnée à suivre dans le prolongement.

(4) Juste après le panneau Stop, quitter la route pour tourner à gauche dans le chemin afin d'arriver au bourg de Belvès-de-Castillon.

(5) Dans le bourg, tourner à gauche en suivant la direction Castillon-la-Bataille ; puis prendre à droite entre l'église et le « Claud Bellevue » et suivre la route goudronnée. Après environ 300m prendre le chemin à gauche.

(6) Au bout de ce chemin, prendre à gauche la route goudronnée, puis à l'embranchement, tourner à droite et suivre la route jusqu'au hameau « Lucas ». À l'embranchement, prendre la route à gauche.

(7) Dans le virage, prendre le chemin à droite qui longe les maison puis passe entre les vignes. À la route goudronnée, tourner à droite.

(8) Tourner à gauche sur le chemin (contourner la barrière) qui descend vers Castillon-la-Bataille. Traverser la route de Belvès (D119) et continuer en face sur le chemin herbeux entre les maisons pour rejoindre la gare.

Points de passages

D/A - Gare de Castillon

N 44.856663° / O 0.040765° - alt. 24 m - km 0

- 1 Intersection après le cimetière, à gauche**
N 44.858378° / O 0.030989° - alt. 28 m - km 0.86
- 2 Hameau d'Horable, à gauche sur la route goudronnée**
N 44.863454° / O 0.026101° - alt. 95 m - km 1.73
- 3 Croisement de routes, à gauche**
N 44.867448° / O 0.017097° - alt. 30 m - km 2.92
- 4 À gauche vers le Château de Castagens**
N 44.878281° / O 0.024453° - alt. 92 m - km 4.44
- 5 Croisement, à gauche**
N 44.87856° / O 0.030917° - alt. 101 m - km 5.04
- 6 Jonction avec route goudronnée, à gauche**
N 44.87215° / O 0.036283° - alt. 95 m - km 5.95
- 7 Croisement, à droite puis à gauche**
N 44.863718° / O 0.038969° - alt. 65 m - km 7.09
- 8 Moulin des Moulinayres, prendre chemin à droite**
N 44.86107° / O 0.039615° - alt. 83 m - km 7.45
- 9 Route goudronnée, prendre en face**
N 44.857183° / O 0.041477° - alt. 26 m - km 7.96

D/A - Gare de Castillon

N 44.85666° / O 0.040755° - alt. 24 m - km 8.16

(9) Traverser la route goudronnée, prendre à droite le passage sous la voie ferrée et revenir à la gare en tournant à gauche sur l'Avenue Gambetta.

Informations pratiques

Bureau d'information Touristique de Castillon la Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : contact@tourisme-castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

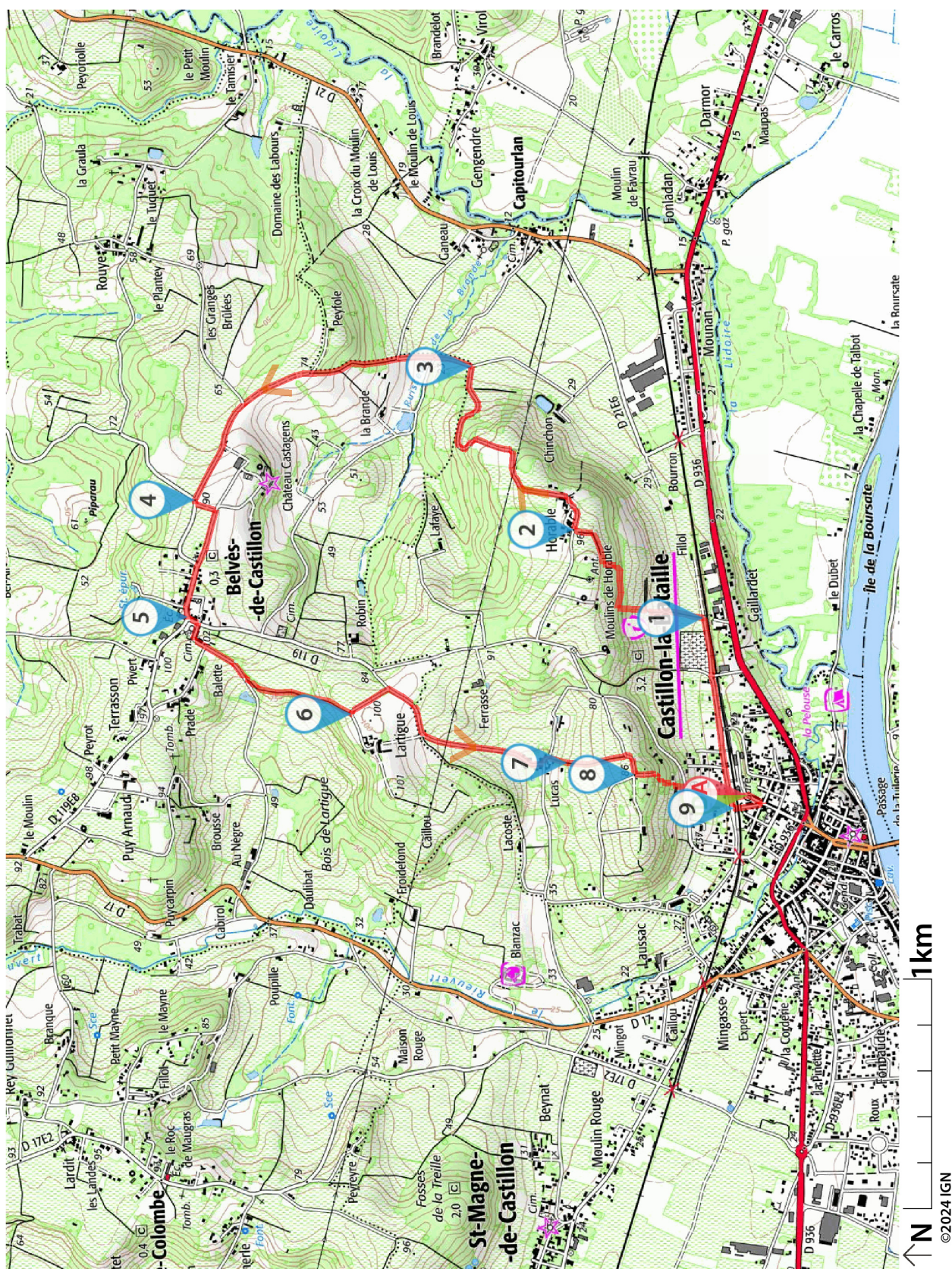
Octobre à Mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-moulins-et-chateaux-de-casti/>

En savoir plus : *Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE*

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

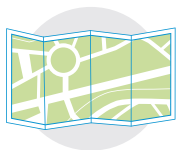
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



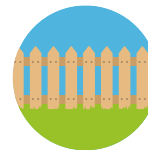
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



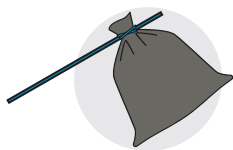
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.